VAUJANY

DAUPHINE-FRANCE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2015

Date de convocation du conseil municipal : le 12 juin 2015

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, Sylvie OLLIVIER, Jean-Luc BASSET, Marie-Claude CHANTELAUZE, Antoine GIEU, Pierre-Emmanuel JACQUEMET, Marianne MICHEL, Mikael THOMAS et Nadine VERNEY

Absents ou excusés : André BONSIGNORE

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : Monsieur Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve l'Avant-Projet (AVP) des travaux de réfection de l'étanchéité en toiture terrasse Gare G2-G3 du téléphérique du Dôme des Rousses pour un montant de 70 000.00 € HT, décide de lancer les consultations afférentes, de donner toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions, la signature des documents à intervenir et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

- Le Conseil accepte les modalités de négociation décrites dans le projet de protocole transactionnel entre la Société d'Aménagement Touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses (S.A.T.A.), la Société Publique Locale (S.P.L.) Oz-Vaujany, le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle (S.I.E.P.A.V.E.O.) et les Communes de Vaujany, d'Oz en Oisans et d'Huez , sous réserve de validation par l'ensemble des parties prenantes, dans le but de pacifier les relations entre les différents acteurs des domaines skiables contigus et de régler les conditions d'exploitation du domaine skiable, et approuve ledit protocole. Il décide que Monsieur le Maire est autorisé à négocier, à signer les documents à intervenir et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Le Maire,

Yves GENEVOIS

MAIRIE DE VAUJANY 38114 (Isère)

Oisans
BIENVENUE DANS LES ALPES